



Info - Nacelle



Septembre 2023

Dates importantes à retenir :

Lundi 4 septembre : Congé pour tous

Mercredi 6 septembre : Assemblée générale des parents à 18h
Rencontre de parents 2^e cycle et les groupes 560/650 et 601 à 19h

Mercredi 13 septembre : Rencontre de parents 1^{er} cycle et les groupe 501 et CAA à 18h30

Lundi 2 octobre : Journée pédagogique (congé pour les élèves)

Jedi 5 octobre : Portes ouvertes école secondaire de l'Horizon pour les parents et les enfants à 18h30

Bonjour à tous, élèves et parents,

Nous avons encore l'immense privilège de vous accueillir pour lancer cette année scolaire 2023-2024. C'est sous le thème de la « MAGIE » que nous vivons cette rentrée!

Tout au long de l'année, des moments magiques se produiront pour les petits et les grands, avec des étoiles plein les yeux et le cœur. Nous souhaitons que cette magie soit préservée et nourrie pour chacun de nous.

Toute l'équipe est prête à accompagner les élèves dans leur développement personnel, académique, affectif et social. Faire équipe avec les parents est indispensable pour nous pour y arriver. Merci de votre confiance et collaboration.

Tous les parents sont invités à l'assemblée générale **le mercredi 6 septembre à 18h** à la salle polyvalente de l'école. Le rapport annuel du Conseil d'établissement sera présenté ainsi que l'élection des membres au conseil d'établissement (3 postes d'un mandat de 2 ans).

Bonne année scolaire 2023-2024!

Marie-Hélène Dubé

Directrice

Notre mission : Tous pour la réussite de chaque élève!

Notre vision : L'accompagnement de chaque élève dans le développement de son plein potentiel.

Nos valeurs : Engagement – Persévérance - Respect

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec

Horaire de l'école :

Maternelle 4 ans
Préscolaire 5 ans

Am : 7h55 à 11h20
PM : 12h50 à 14h07

Primaire

AM : 7h55 à 11h20
PM : 12h50 à 15h15

Arrivée et surveillance sur la cour d'école

Des surveillants seront dans la cour d'école pour recevoir les marcheurs à partir de **7h40 (le matin)** et de **12h40 (le midi)**. **Aucun enfant ne doit se trouver sur les terrains de l'école avant les heures indiquées** puisqu'il n'y aura aucun adulte en dehors de ces heures pour surveiller.



Horaire du service de garde

Lundi au vendredi de 7h à 18h

Responsable : Mme Caroline
418-839-3131 poste 1

service-garde.lanacelle@cssdn.gouv.qc.ca

Accès à l'école

Lorsque vous vous présentez à l'école, et afin d'assurer la sécurité de nos élèves, **nous vous demandons de vous diriger au secrétariat.**

Rencontre de parents

- **6 septembre** : Rencontre de parents groupes 301-340/430-401 et 560/650 et 601 à 19h
- **13 septembre** : Rencontre de parents groupes 101-102-201-202-501-701-702 et 703 à 18h30

Les détails de ces rencontres vous seront transmis par courriel par les enseignants sous peu.

Notre mission : Tous pour la réussite de chaque élève!

Notre vision : L'accompagnement de chaque élève dans le développement de son plein potentiel.

Nos valeurs : Engagement – Persévérance - Respect

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec 

Photographie scolaire



Nous vous informons dès maintenant que le service de photographie scolaire se tiendra **le mercredi 27 septembre 2023** par la compagnie Photo Repensée.

Photo Repensée offre une approche humaine et éducative. Sous forme d'atelier, la séance se déroule dans la classe en lumière naturelle, avec pour décor l'environnement bien réel.

Enfin, un rappel pour aviser que l'achat des photos n'est pas obligatoire.



DÉBARCADÈRE AUTOBUS



Afin d'assurer la sécurité de tous, vous devez utiliser le débarcadère des autobus si vous venez reconduire ou chercher votre enfant **avant 7h30 ou après 15h30 seulement**.

Merci de votre collaboration à respecter ces heures !



IMPORTANT :

Pour tout **absence**, **retard** ou **départ hâtif**, vous devez motiver via la Mozaïk Portail, avant **8h**.

Voici le lien pour y accéder : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Nous vous rappelons qu'il est important de nous aviser de tout changement concernant le retour de votre enfant à la maison (ex. : ira au service de garde, prendra l'autobus, etc.) De plus, si votre enfant a l'habitude d'aller au service de garde, il est important d'aviser la responsable (Mme Caroline) de tout changement (418-839-3131 poste 1).

Les changements de dernière minute, laissés sur la boîte vocale de la secrétaire (Mme Isabelle) ou de la responsable du service de garde (Mme Caroline) risquent de faire en sorte que votre enfant ne soit pas avisé et ainsi compromettre sa sécurité.

Notre mission : Tous pour la réussite de chaque élève!

Notre vision : L'accompagnement de chaque élève dans le développement de son plein potentiel.

Nos valeurs : Engagement – Persévérance - Respect

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec

Le 2023-08-29

Cher(s) parent(s)

La rentrée scolaire est le moment idéal pour mettre à jour les informations sur la santé de votre enfant (s'il y a eu des changements depuis que vous avez rempli la fiche santé lors de l'inscription). Si votre enfant présente une particularité de santé (allergie sévère, diabète, épilepsie, etc.) et que l'école n'est pas encore au courant, veuillez communiquer avec la direction de l'école dès maintenant pour que des mesures spéciales soient mises en place le plus rapidement possible. De plus, si l'état de santé se modifiait au cours de l'année scolaire, veuillez en informer la direction.

Nous comptons également sur votre collaboration afin d'aider les enfants à conserver un bon état de santé et empêcher la transmission des maladies infectieuses. Nous vous demandons de ne pas envoyer votre enfant à l'école s'il présente les symptômes suivants :

1. Fièvre (température buccale/oreille : 38°C et plus ou 100,4°F et plus, rectale : 38,5°C et plus ou 101,5°F et plus);
Source : CHU Ste-Justine (2010). *La fièvre, information destinée aux parents.*
2. Écoulement nasal verdâtre et état général diminué;
3. Diarrhée ou vomissement;
4. Présence de rougeurs sur le corps;
5. Respiration difficile ou sifflante;
6. Tout malaise qui empêche l'enfant de participer aux activités scolaires régulières.

Veillez, S.V.P., aviser l'école si votre enfant contracte une maladie contagieuse ou en cas de présence de poux ou de lentes. Cette information demeurera confidentielle, mais certaines interventions pourront être faites pour minimiser la transmission et informer les parents.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire en santé!

Nadia Jean
Infirmière clinicienne en santé scolaire
CLSC de St-Romuald
Tél : (418) 380-8992, poste : 82533

Le 2023-08-29

LETTRE AUX PARENTS DES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Objet : C'est la rentrée scolaire, prévenons ensemble les poux de tête!

Chers parents,

Les enfants du primaire sont plus à risque d'attraper des poux de tête. Par la suite, les poux sont souvent transmis aux membres de la famille. Lorsque l'infestation passe inaperçue pendant quelques semaines, il arrive souvent que plusieurs enfants ou personnes de la famille deviennent infestés.

L'école met en place des mesures pour diminuer les risques d'éclosion de poux. Ces mesures doivent être réalisées avec la collaboration de toutes les familles si l'on veut qu'elles soient efficaces. Les voici :

- 1. Examiner la tête des enfants à la maison.** En début d'année scolaire, il est recommandé que les enfants soient examinés à la maison :
 - la meilleure façon d'examiner la tête des enfants est d'utiliser un peigne fin spécialement conçu pour la recherche des poux;
 - continuez de faire un examen de la tête régulièrement, particulièrement après un long congé, avant la rentrée scolaire.
- 2. Consultez et conservez la brochure « POUX...POUX...POUX »** dans laquelle vous retrouverez l'information utile pour l'examen de la tête et le contrôle des poux à la maison. Elle est disponible sur le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à l'adresse suivante <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000129/>
- 3. Suivre les consignes que l'école vous transmet au cours de l'année scolaire.** Ces consignes sont adaptées à la situation selon qu'on a observé des poux chez votre enfant ou qu'il a été en contact avec une personne qui a des poux ou qu'il y a une éclosion importante à l'école.
- 4. Lorsque l'éclosion est difficile à contrôler, l'école s'assure que les enfants soient examinés.** Ces examens sont réalisés par des personnes qui ont été formées et qui se sont engagées à la confidentialité. Le parent qui ne souhaite pas que son enfant soit examiné à l'école doit en aviser la direction avant le 30 septembre. Sinon, l'école considérera que l'enfant peut être examiné si la situation le nécessite.
- 5. Si vous observez des poux dans la tête de votre enfant,** veuillez aviser l'école le plus rapidement possible. Cela permet d'éviter que la situation devienne difficile à contrôler. Cette information sera traitée de façon confidentielle. Votre enfant peut aller à l'école. Par contre, il est très important d'appliquer un premier traitement contre les poux de tête le plus rapidement possible, de préférence avant la rentrée scolaire.

En tout temps, vous pouvez contacter Info-santé au 811.

Nadia Jean
Infirmière clinicienne en santé scolaire
CLSC de St-Romuald
Tél : (418) 380-8992, poste : 82533



TOUS CONCERNÉS PAR LES ALLERGIES

C'est quoi une allergie?

C'est une réaction anormale et exagérée du système immunitaire à la suite de l'ingestion ou du contact avec un aliment. Une piqûre d'insecte peut également causer ce type de réaction.

Qu'est-ce que ça fait une allergie?

- ✓ Enflure ou picotement lèvres-bouche-gorge
- ✓ Malaises digestifs
- ✓ Plaques rouges (urticaire)
- ✓ Troubles cardio-respiratoires
- ✓ Risque de mort si aucune intervention n'est faite

Quels aliments causent souvent des allergies?

Il y en a beaucoup, mais les plus susceptibles sont :

- ✓ Arachides
- ✓ Noix
- ✓ Graines de sésame
- ✓ Poissons et fruits de mer
- ✓ Lait
- ✓ Œufs
- ✓ Soya
- ✓ Certains fruits

ACADÉMIE DES VIKINGS

MINI-BASKET



Viens jouer avec nous !

ÉCOLE SECONDAIRE LES ETCHEMINS – AUTOMNE 2023

Entraînements supervisés
(12 séances, 150 \$)

RÉCRÉATIF

26 septembre au 12 décembre 2023

- 3^e à 6^e année du primaire
- Mardi de 18 h 30 à 19 h 30 à l'ESLE
- Inclut un t-shirt

24 séances
+ tournois, 250 \$
COMPÉTITIF

24 septembre au 10 décembre 2023

- 3^e et 6^e année du primaire
- Mardi de 18 h 30 à 19 h 30 et dimanche de 13 h à 16 h à l'ESLE (selon le groupe)
- Inclut la camisole de match
- Formation d'équipe compétitive

Information
et inscription :

418 834-2462 poste 22086
esle.cssdn.gouv.qc.ca

Date limite : 15 septembre
Je m'inscris >>>



Pourquoi êtes-vous concernés même si votre enfant n'est pas allergique?

Parce qu'il est important pour l'enfant allergique d'être le moins possible en contact avec l'aliment pouvant causer une réaction allergique grave (choc anaphylactique).

On sait tous que les enfants touchent à tout avec leurs petites mains et cela pourrait être fatal pour l'enfant allergique.

Par exemple, une très petite quantité d'arachides ou de noix, même imperceptible à l'œil nu, peut provoquer une réaction grave.

C'est pourquoi il est possible qu'on vous demande votre collaboration afin de ne pas mettre dans les lunchs de votre enfant les aliments pouvant causer une telle réaction.

D'ailleurs, la plupart des écoles ont une politique **sans noix/sans arachides**.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration!

Références :

MAPAQ, (2005). *Les allergies alimentaires...*

MAPAQ, (2014). *Votre carnet d'information, les allergies alimentaires.*

Société canadienne d'allergie et d'immunologie clinique, 2005-2014, (2014). *L'anaphylaxie à l'école et dans d'autres milieux, 3^e édition.*

Élaboré par les infirmières en santé scolaire, secteur Lotbinière



Les zones scolaires

Se rendre à l'école
à pied ou à vélo
et en revenir
en toute sécurité

Mise aux normes de la signalisation

La Ville de Lévis procède à une mise à jour de la signalisation à l'intérieur des zones scolaires dans le but d'améliorer la sécurité aux abords des écoles.

Qu'est-ce qu'une zone scolaire?

Elle correspond à toute partie d'un chemin public qui longe les limites d'une école primaire ou secondaire.



Présignal de début de zone scolaire ou de passage pour écolier

Soyez attentifs à la présence d'écoliers et aux limites de vitesse.



Début et fin de zone scolaire

Souvent accompagné du panneau de limite de vitesse 30 km/h. Soyez prudents et respectez les limites de vitesse.



Passage piéton pour écoliers

Les automobiliste et cyclistes doivent s'immobiliser pour laisser passer un piéton une fois qu'il s'est engagé sur les bandes jaunes ou blanches ou qu'il a manifesté clairement son intention de le faire.



Saviez-vous que :



les amendes sont doublées en cas de non-respect de la signalisation affichée en zone scolaire?



**CORRIDOR
SCOLAIRE**



Nouvelle signalisation : les corridors scolaires

La sécurité des enfants est une priorité pour la Ville de Lévis. Elle a donc mis en place une signalisation autour de l'école de votre enfant pour identifier les corridors scolaires visant à sécuriser les déplacements à pied et à vélo des élèves vers leur lieu d'études.

Qu'est-ce qu'un corridor scolaire?

Les corridors scolaires sont identifiés par des panneaux jaunes fluorescent placés au-dessus des panneaux de nom de rues. Ce sont des rues où convergent bon nombre d'élèves à pied ou à vélo vers une école et où il faut redoubler de prudence.



À quoi sert un corridor scolaire?

- À sécuriser les déplacements à pied et à vélo des écoliers.
- À augmenter le nombre de déplacements à pied et à vélo des élèves vers l'école.
- À réduire le nombre de déplacements en voiture aux abords des écoles.



Les avantages de laisser marcher les enfants dans les corridors scolaires :

- Les enfants acquèrent des qualités essentielles à leur développement comme la représentation de l'espace, l'orientation, les interactions avec les autres usagers, ou encore l'estimation du temps et de la vitesse.
- La marche constitue un exercice physique bénéfique pour la santé des enfants.
- La réduction de la circulation automobile autour des écoles réduit les risques d'accident, les embouteillages et la pollution.



Conseils aux parents

- Éviter autant que possible de circuler en voiture dans les corridors scolaires.
- Faire quelques fois le trajet vers l'école, à pied ou à vélo, avec votre enfant.
- Porter un casque si vous êtes à vélo.
- Déposer votre enfant au début du corridor scolaire, du côté passager.
- Prévoir le temps nécessaire pour arriver à l'heure.
- Apprendre à votre enfant à reconnaître les personnes qui assurent sa sécurité, telles que les brigadiers, les policiers, les pompiers, etc.
- Être courtois et accorder la priorité aux enfants.
- Ne pas déposer vos enfants dans les débarcadères d'autobus.



Conseils aux écoliers

- Emprunter le trajet déterminé et rentrer sans faire de détour.
- Marcher, si possible, en compagnie de tes amis ou tes voisins.
- Traverser aux intersections protégées par un arrêt ou un brigadier.
- Respecter les consignes du brigadier.
- Marcher sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marcher sur le côté de la rue, le plus près possible de la bordure.
- Ne pas jouer dans la rue.
- Ne pas t'approcher des personnes inconnues qui essaient de te parler.
- Porter un casque si tu es à vélo.



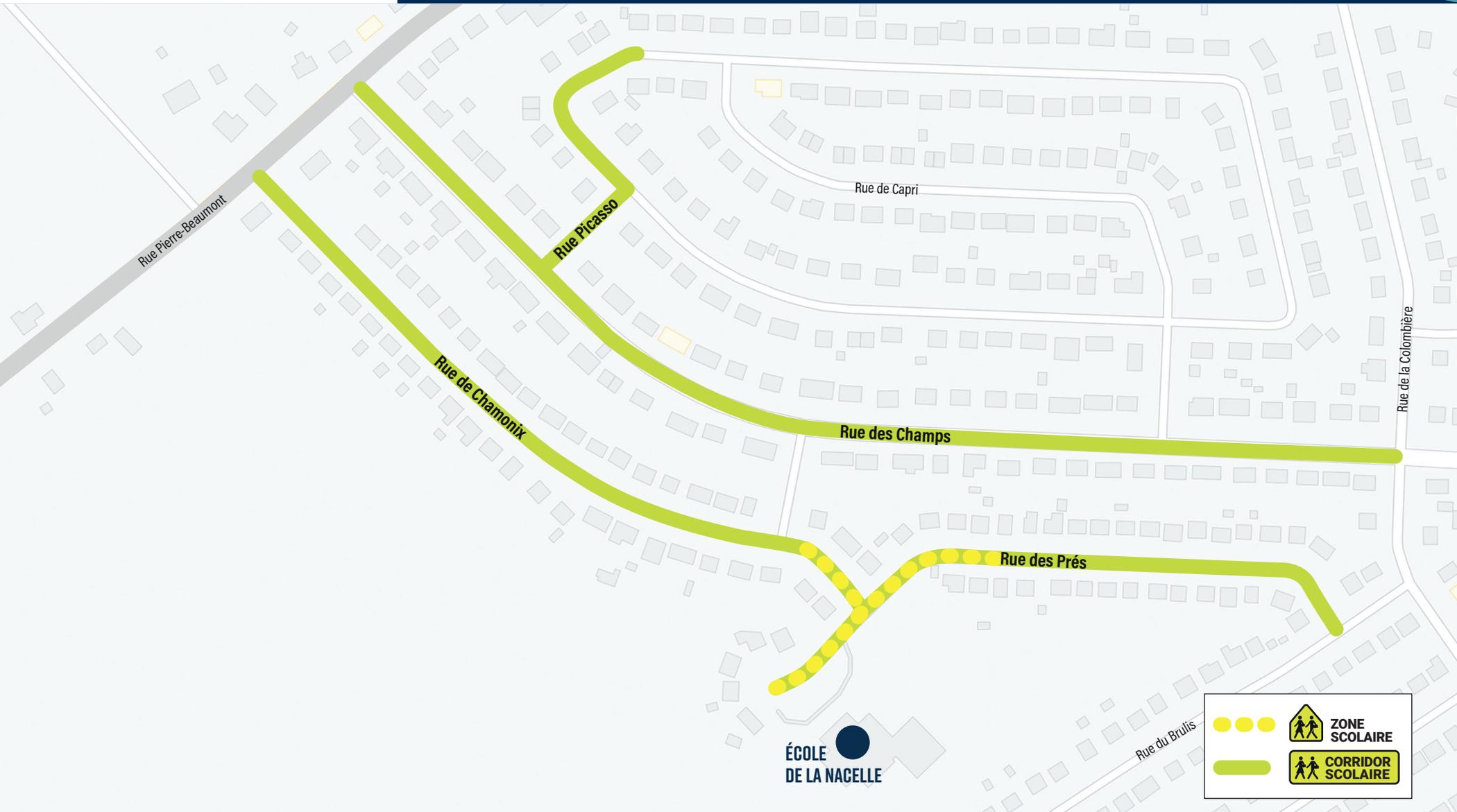
Conseils aux automobilistes

- Respecter la limite de 30 km/h dans la zone scolaire.
- Écouter les consignes des brigadiers.
- Respecter la signalisation aux abords de l'école.
- Ne pas faire de virage en U ou autre manœuvre dangereuse.
- Être vigilant; les enfants peuvent être imprévisibles.



Où sont situés les zones
et les corridors scolaires
dans votre quartier?

École de la Nacelle



Des questions?
COMPOSEZ LE 311 OU 418 839-2002

